

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Backacia favorise le réemploi des déchets de BTP avec sa plateforme en ligne

Ajout d'un matériau sur la place du marché digital du réemploi

Moteur de l'initiative

L'idée est partie du constat suivant : le secteur du BTP est le premier producteur de déchets en France et il n'y a que peu de solutions pour les artisans. En France, le patrimoine bâti est pétri de réemploi : les artisans du bâtiment pratiquent le réemploi de manière informelle, ils stockent en vue d'utiliser les matériaux sur un autre chantier, ou en font profiter leurs collègues. L'idée est alors venue de fournir une «place de marché» en ligne pour faciliter cette tâche.

Pour se faire connaître, Backacia est passé par le *marketing digital*, mais a aussi opté pour du démarchage sur le terrain, en allant directement dans les négoce pour distribuer des *flyers*. L'information passe aussi par les fédérations professionnelles, notamment la Fédération française du bâtiment (FFB) et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), qui avaient fourni de précieuses informations sur les pratiques de gestion des déchets par les artisans.

Aujourd'hui, les artisans sont de plus en plus digitalisés. Selon une étude de la Capeb, 60% des artisans comparent les prix sur internet avant d'acheter un produit.

Selon le type de matériaux, l'achat de matériaux réemployés est en moyenne 70% moins cher que le prix du neuf. La vente permet un double gain : éviter une mise à la benne et générer un revenu !

Fonctionnement de l'outil

Backacia (anciennement Batiphoenix) est une entreprise 100% indépendante qui met en relation des vendeurs et des acheteurs de matériaux réemployables issus de chantiers de déconstruction, le tout pour une fraction du prix du neuf. La start-up mobilise les acteurs des deux côtés, mais ne dispose pas d'un espace de stockage. Le vendeur spécifie la date d'enlèvement et l'acheteur vient collecter les matériaux. Le plus souvent, les vendeurs sont souvent les grands groupes d'aménagement et de construction et les acheteurs sont des artisans qui peuvent bénéficier

Fiche d'identité**Territoire** Île-de-France**Type d'acteur** Start-up (SAS - Société par actions simplifiée)**Cible** Artisans du bâtiment, maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtres d'œuvre (MOE)**Type de service** Accompagnement sur chantier et une plateforme digitale pour favoriser le réemploi des matériaux de construction**Types de déchets concernés**

Déchets du second œuvre

Partenaires Bureaux d'études, MOA, distributeurs**Soutenu par** HEC, STATION F, IMPULSE PARTNERS**Chiffres clés** 75 vendeurs sur la plateforme, 2528 annonces publiées, 133 chantiers réalisés**Effectif** 7**Quantités réemployés** 41 tonnes**Chronologie de l'initiative**

- 2016 • Rencontre des fondatrices à HEC Paris et conception du produit
- 2017 • Août : Création de la start-up et lancement de l'outil opérationnel
- 2018 • Mai : Batiphoenix devient Backacia, nouvelle version de la place de marché

Arguments en faveur du réemploi sur les chantiers

- Mieux maîtriser ses coûts de gestion des déchets, voire générer un revenu supplémentaire
- Valoriser une démarche vertueuse et écoresponsable sur les chantiers, présenter des modèles de chantiers exemplaires
- Participer à l'objectif de réduction et de valorisation des déchets de chantier

d'une forme d'assurance par le biais de leur garantie décennale. Il est très facile de s'inscrire sur le site pour poster ou consulter une offre. Les distributeurs aussi sont concernés, 20% des matériaux sur la plateforme sont des invendus de la part des négoce.

Le plus important est d'éviter le statut de déchet qui donne mauvaise presse est néfaste au réemploi.

L'accompagnement sur les chantiers

Backacia a aussi choisi de développer son activité d'accompagnement et de conseil sur chantier afin de démontrer la pertinence et la faisabilité d'inclure des objectifs et des indicateurs de réemploi dans les appels d'offres. Ils ont développé un outil qui étudie les coûts d'une opération, son potentiel de réemploi à quel tarif et permet de déterminer si l'offre de matériaux réemployés va être rentable. C'est un travail qui commence en amont du chantier, les opérations sont suivies sur le terrain et la start-up garantit la traçabilité de l'opération.

Modalités de suivi et de traçabilité

Le suivi mis en place était avant tout un suivi client : s'adapter à leurs besoins, être à l'écoute, améliorer le produit. Il s'agissait par

Avantages

- Tout est à construire ce qui donne à Backacia une grande liberté pour façonner le marché
- L'activité est rentable, la start-up se finance grâce à une commission sur les ventes et des prestations de service d'accompagnement sur chantier
- Elle se distingue d'autres plateformes par sa spécialisation et par l'offre complémentaire d'accompagnement au réemploi sur chantier
- L'outil peut être préconisé par la maîtrise d'ouvrage publique, qui peut former les artisans du bâtiment à leur utilisation au travers des appels d'offres

Inconvénients

- Il faut constamment entretenir la place de marché en mobilisant la demande, qu'il faut aller chercher
- Le milieu est devenu assez concurrentiel avec d'autres petites entreprises qui se développent sur cette activité
- Les matériaux non rachetés ne sont pas récupérés et finissent à la benne, prenant ainsi le statut de déchet
- La nécessité d'harmoniser la partie administrative (traçabilité, qualité) du réemploi et faire évoluer le cadre réglementaire

exemple d'envoyer la facture au client par mail.

À ce jour la réglementation ne prévoit pas de suivi des quantités réemployées au moyen d'un formulaire type. De même, les certifications de qualité et les assurances ne sont pas encore adaptées à ce que les artisans mettent en pratique le réemploi. Cela laisse aussi une forme de liberté aux parties prenantes, Backacia a choisi de formaliser des documents de traçabilité selon ses propres standards ou encore des

prescriptions d'objectifs réemploi à destination des maîtres d'ouvrage à inclure dans les appels d'offres.

Perspectives de développement

Les objectifs sont de :

- atteindre plus de 35% de valorisation sur les chantiers;
- démocratiser le réemploi comme une forme de retour au bon sens;
- développer l'activité dans le but d'être présents sur tout le territoire français.

Et si on déployait ailleurs...

- La spécialisation de la société lui confère une expertise sur des thèmes nouveaux et encore peu exploités (critères de réemploi et diagnostic déchets)
- Se faire connaître de tous types d'acteurs, distributeurs, professionnels du bâtiment, maîtrise d'ouvrage, collectivités et même parfois travailler avec des opérateurs privés de gestion des déchets
- Créer ses propres outils pour garantir la traçabilité des matériaux
- Une solution qui peut aussi se décliner à plus petite échelle, au niveau local

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Ecodrop : la digitalisation de la gestion des déchets



Moteur de l'initiative

C'est en visitant une usine de retraitement de réfrigérateurs que Marie Combarieu, cofondatrice d'Ecodrop, s'est aperçue qu'une communication entre les industriels et les prestataires déchets pouvait permettre de mieux valoriser les déchets. À l'époque, un industriel de matériaux de construction avait besoin de matières minérales qui pouvaient être récupérées à partir de réfrigérateurs retraités. Le dialogue a ainsi permis de réutiliser ces déchets et éviter leur mise en décharge.

D'un côté, les points d'apports privés existent, mais il est très difficile d'obtenir des informations globales sur leur localisation, leur taille, le type de déchets accueillis, les conditions d'accès. De l'autre, les artisans sont des cibles diffuses, mais représentent un nombre important d'entreprises à sensibiliser, notamment dans le but de lutter contre les dépôts sauvages.

Les deux cofondatrices se sont associées avec des experts du *marketing digital*, du développement technique et du commerce et ont monté une start-up : Ecodrop, pour proposer une interface entre les artisans et les prestataires déchets.



Localiser et sélectionner une déchèterie partenaire proche du chantier
Obtenir un bon de dépôt unique Ecodrop



Suivre l'itinéraire indiqué pour se rendre au point de collecte choisi



Valider la transaction avec le code fourni et bénéficier de tarifs négociés

Fonctionnement du service dépôt

L'inscription est gratuite pour l'artisan et se fait sur le site Internet (le numéro SIREN est demandé). Ensuite, l'artisan a accès à toutes les informations concernant les déchèteries partenaires.

Fiche d'identité

Territoire Île-de-France

Type d'acteur Start-up (SAS - Société par actions simplifiée)

Cible Les professionnels artisans et petites entreprises

Type de service Mise en relation avec des déchèteries professionnelles à tarifs négociés
Offre de service collecte sur chantier en petites quantités

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux en majorité

Partenaires Derichebourg, Cemex, Nicollin, Sepur, Yprema, Benne Servive, Semaval, CPR, Profit, Sobeloc, etc.

Nombre de sites partenaires 40 déchèteries professionnelles (ICPE)

Fréquentation 1000 utilisateurs actifs

Investissement un million d'euros de levée de fonds

Tonnages déposés par les usagers 4500 tonnes

Chronologie de l'initiative

2016	• Septembre : création de la société
2017	• Mai : lancement du service dépôt
2017	• Novembre : lancement du service collecte sur chantier
2018	• Juin : levée de fonds pour financer le développement territorial

Service proposé	Estimatif des coûts moyens (à partir de)
Dépôt	Les gravats : 30 € la tonne
	Le DIB : 110 € la tonne
	Les déchets verts : 55 € la tonne
	Plâtre : 110 € la tonne
Collecte	54 € dès 5 sacs de DIB ou gravats mélangés

DIB : déchet industriel banal

La géolocalisation du chantier permet de voir les déchèteries à proximité. Chaque déchèterie partenaire est référencée avec l'adresse, les horaires d'ouverture, la typologie de déchets et surtout le tarif pratiqué. L'artisan paye au dépôt, *via* la carte bleue enregistrée sur l'application.

Le bon de dépôt correspond à un code de paiement par Internet 3D secure. Il permet à l'artisan de donner ce code à un manutentionnaire. L'avantage est que l'artisan n'est donc pas obligé d'acheminer lui-même les déchets.

Fonctionnement du service collecte

C'est une solution de collecte adaptée aux petites quantités et à l'urgence, *via* des sacs à gravats tissés de 60 litres et 25 kg maximum. Il est aussi possible de spécifier l'enlèvement de certains objets encombrants en vrac tant que c'est transportable. L'utilisateur décrit les déchets à enlever sur le site Internet ou l'application, spécifie un horaire de collecte et un prix estimatif est généré. Leurs prestataires de transport peuvent venir collecter dans la journée jusqu'à 15h30 pour avoir le temps d'acheminer jusqu'à une déchèterie.

Avantages

- Dépôt : démarches administratives simplifiées. Paiement au prix juste, adapté aux petites quantités. Mise en avant des solutions de valorisation et incitation économique au tri à la source
- Collecte : coûts transparents et solution de collecte en urgence. Réduire le temps et coûts du transport, limiter son impact CO₂
- Solution pour les artisans dans la mobilité
- Valeur ajoutée par les partenariats multiples (avec des distributeurs, avec la Capeb, ...)

Inconvénients

- Pas d'acceptation des déchets dangereux (mais possibilité de collecter l'amiante)
- Solution surtout adaptée pour les artisans en milieu urbain à semi-urbain

Modalités de suivi

Le suivi des quantités déposées, les lieux de dépôts les plus fréquents et la fréquence d'utilisation du service démontrent une réelle mobilité des artisans dans toute la région Île-de-France.

La start-up Ecodrop promeut de manière indirecte la valorisation des déchets. Elle suit la valorisation opérée par ses partenaires, et incite économiquement les artisans à se rendre dans la déchèterie où le flux sera le mieux valorisé, au meilleur coût pour lui.

De plus, il est possible de s'engager sous forme d'une charte pour bénéficier du label Ecodrop et rece-

voir des plaquettes de communication pour sensibiliser le client final à une gestion des déchets plus respectueuse de l'environnement.

Perspectives de développement

Ecodrop souhaite s'étendre rapidement sur Lyon et Lille. Puis sur la façade Ouest en 2019 et finir par le Sud. Leur développement se fait autour des agglomérations et leurs grandes couronnes.

Ecodrop travaille actuellement sur une méthodologie (en lien avec l'Ademe) pour encourager les clients à opter pour le prestataire qui opère la meilleure valorisation, selon le flux.

Et si on déployait ailleurs...

- C'est un service qui a vocation de fonctionner en territoire fortement urbanisé, où le temps de transport est un élément décisif
- Mise à profit des outils de *marketing digital* et des nouvelles technologies pour développer une offre adaptée
- Renforcer les partenariats avec une multiplicité d'acteurs permet de se faire connaître
- Développer deux types d'offres complémentaires (dépôt et collecte) permet au client de choisir une solution adaptée à ses besoins

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Minéka collecte et revend des matériaux de construction réemployés à prix solidaire



Moteur de l'initiative

De formation architecte, suite à la rédaction de son mémoire « construire sans détruire » sur le réemploi en 2016, Joanne Boachon, fondatrice de Minéka, a voulu poursuivre dans la voie du réemploi au travers d'une solution concrète. Après avoir créé l'Association, le projet a été présenté pour répondre à un appel à projet de la Métropole de Lyon sur l'économie circulaire. La Métropole accompagne le projet avec une subvention de 15 000 €, la mise à disposition temporaire d'un local de 400 m² et de la mise en réseau. Un partenaire privé leur a prêté un local de stockage de 250 m² pour le démarrage des opérations.

Désormais soutenue financièrement, Minéka souhaite créer deux postes permanents. L'activité n'a débuté réellement qu'en 2018, avant cela le projet était en phase de test avec quelques expérimentations sur les chantiers pilotes. Actuellement, ils interviennent en collecte sur environ une quinzaine de chantiers

Fonctionnement

L'entreprise collecte les matières premières auprès de différents partenaires professionnels : déconstruction, fins de chantiers, surplus de commande, chutes, fins de stock, rebuts non-utilisés... Pour ce faire, Minéka passe par une phase de diagnostic sur les chantiers pour repérer les matériaux à fort potentiel de réemploi. Les bénévoles sont sollicités pour la phase transport et collecte, ils se rendent sur les chantiers et récupèrent les matériaux dans des véhicules utilitaires loués ou prêtés.

Les matériaux sont ensuite triés, référencés, puis revendus à prix solidaire, auprès de professionnels et de particuliers.

Un vrai potentiel pour favoriser le réemploi local

Petit à petit l'Association se structure et consolide son activité. Aux alentours de Lyon, le projet bénéficie d'un bon soutien et de plusieurs partenariats. L'association

Fiche d'identité

Territoire Lyon et alentours (69)

Type d'acteur Association Loi 1901

Cible Artisans du bâtiment

Type de service Réemploi de matériaux de construction pour les professionnels et pour les particuliers au travers de la collecte sur les chantiers

Types de déchets concernés Déchets du second œuvre, du bois, des plaques de polycarbonate, de la peinture, du sol souple...

Partenaires Métropole de Lyon

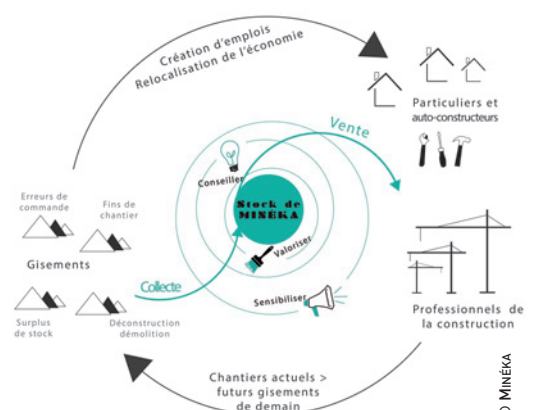
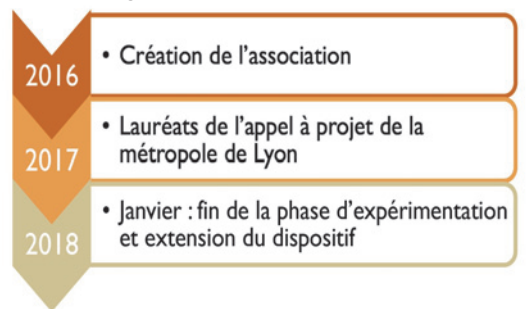
Taille de l'atelier 400 m² de stockage

Effectif 20 bénévoles et création de deux emplois

Investissement divers financements, soit 110 000 € au total

Tonnages déposés par les usagers 30 tonnes de matériaux détournés en 2018

Chronologie de l'initiative



reçoit beaucoup de demandes pour intervenir sur les chantiers, de la part des entreprises de travaux ou de la maîtrise d'ouvrage, qui veulent réutiliser des matériaux. Par rapport au neuf, les prix sont entre 70 à 90 % moins élevés. Généralement, tout finit par être vendu. La traçabilité des matériaux est garantie : on sait qui les rachète et comment ils

vont être réutilisés. Les matériaux sont systématiquement pesés ce qui permet de suivre la quantité détournée du statut de déchet. En revanche, il n'y a pas forcément de suivi au niveau de l'impact environnemental.

Perspectives de développement

Pour le moment, Minéka est une

association mais Joanne Boachon aimerait étudier le modèle coopératif, avec pour objectifs de :

- se développer sur le territoire régional ;
- créer de nouveaux postes, pour répondre à la demande des clients potentiels ;
- détourner 150 tonnes de déchets en 2019.

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Les Automnales 2019 de l'Astee sont

POLLDIFF'EAU 2019

Après le succès des 2 précédentes éditions, l'Astee et la FNCCR vous donnent rendez-vous à Lille pour une nouvelle édition.



La politique
« captages », une source
de développement
pour un territoire

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Les Valoristes Bourguignons proposent un service de collecte de proximité



Moteur de l'initiative

L'idée est venue à Delphine Chouvet, fondatrice de l'association « Les Valoristes Bourguignons », lorsqu'elle a visité un des centres d'enfouissement de la région. Elle s'est aperçue que d'un côté des déchets valorisables sont enfouis, de l'autre que des personnes exerçant historiquement de la collecte (de ferraille entre autres) étaient sans activité. Actuellement, il y a un vrai travail à mener sur les problématiques de déchets du bâtiment, isoler les flux pour les orienter vers les filières de traitement, etc. Après avoir beaucoup œuvré pour sensibiliser les artisans plaquistes, sans grand succès, l'association se tourne désormais vers de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Pour les maîtres d'ouvrage, il y a une carence énorme d'une gestion plus fine de différents flux. L'association peut proposer son aide et ses conseils pour mettre en œuvre le recyclage des déchets de ma-

nière concrète, opérationnelle et pratique.

Fonctionnement

La structure bénéficie du statut de chantier d'insertion. Selon le type de déchets, les artisans peuvent déposer à l'atelier, mais la collecte directement sur le chantier est possible. La facturation dépend du transport pour collecter et du tri qui doit être fait. Ensuite, les déchets subissent une opération de pré-traitement (compactage, purification) pour massifier les flux avant de les transporter directement auprès des filières de valorisation correspondantes.

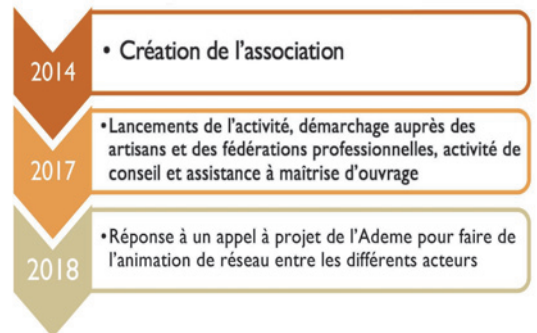
Difficultés de mise en œuvre

Sur ce territoire, il y a beaucoup de petits artisans et de petits chantiers, formant une cible très diffuse. Par ailleurs, les artisans ont de la difficulté à trouver de la main d'œuvre, et n'ont pas le temps de s'occuper de la gestion des déchets. Le postulat de massifier le flux avant transport vers les filières de

Fiche d'identité

- Territoire** Bourgogne, Saône-et-Loire (71)
- Type d'acteur** Association Loi 1901
- Cible** Entreprises du bâtiment, de la grande distribution, les collectivités
- Type de service** Favoriser l'insertion par l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi via la collecte et la valorisation de déchets
- Types de déchets concernés** Plastique souple d'emballage, polystyrène, plâtre, isolants
- Partenaires** Collecteur agréé Placo' plâtre
- Taille de l'atelier** 800 m² de stockage
- Effectif** 2 permanents et 7 salariés en chantier d'insertion
- Investissement** 150 000 €
- Tonnages déposés par les usagers** 3000 m³ de polystyrène, 20 tonnes de plastiques

Chronologie de l'initiative



Flux	Prix moyen (dépend de la collecte)
Plâtre	90 €/tonne
Polystyrène	2,5 €/m ³
Plastique souple	60 €/tonne

retraitement n'est pas du tout rentable pour les isolants minéraux. Ce constat est valable dans d'autres territoires en France : plus le point de collecte est éloigné de l'usine de traitement, plus les frais sont importants. Cependant, les Valoristes Bourguignons ont su surmonter ces diffi-

cultés en se recentrant sur les filières qui fonctionnent et en développant leur activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Perspectives de développement

– S'inspirer de ce que d'autres ont pu mettre en place ailleurs pour

capturer le flux de plâtre afin de comprendre quels sont les facteurs clés de succès ;
 – Axer davantage la stratégie sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
 – Pour le polystyrène, c'est un succès, les Valoristes Bourguignons ont réussi à capturer le flux et à détourner 3000 m³ de l'enfouissement.

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Fiches REX* déchets de chantier des artisans dans TSM	
Parution	Titre
TSM 3 2019 Acteurs émergents	Backacia favorise le réemploi des déchets de BTP avec sa plateforme en ligne
	Ecodrop : la digitalisation de la gestion des déchets
	Mineka collecte et revend des matériaux de construction réemployés à prix solidaire
	Les valoristes bourguignons proposent un service de collecte de proximité
TSM 4 2019 Acteurs publics et distributeurs	Décor Alliance propose une solution de collecte des déchets pour les artisans
	Le distributeur Gedimat permet de trier jusqu'à 12 flux de déchets
	Grenoble-Alpes Métropole et l'émergence d'un réseau de déchèteries privées
	Plaine Commune agit pour aider les artisans à trouver des solutions pour leurs déchets
TSM 5 2019 Acteurs privés	Rennes Métropole : déchets non-dangereux des professionnels dans les déchèteries publiques
	Derichebourg rachète les déchets de métal et valorise les déchets du BTP
	La déchèterie professionnelle 100% automatisée mise en place par SERFIM-NANTET
	Rennes : SUEZ propose un service de déchèteries professionnelles aux artisans du bâtiment
	Rennes : Veolia Recyl'Inn Pro' investit pour mieux valoriser les déchets de chantier
	Yprema : déchèteries privées/professionnelles adaptées pour les petits porteurs du bâtiment

* retour d'expérience

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Décor Alliance propose une solution de collecte des déchets pour les artisans



Moteur de l'initiative

Au départ, la demande est née des clients de l'enseigne qui n'avaient pas de vraie solution pour gérer leurs déchets, en particulier les déchets de peintures, vernis, solvants. Décor Alliance a ainsi pu prendre conscience de la problématique, et à partir de 2012, a commencé à réfléchir à une solution.

Le concept choisi a été décidé en concertation avec les artisans. C'est à partir de plusieurs échanges avec eux et le partage de bonnes pratiques, qu'une solution de collecte, centralisée par l'enseigne via un prestataire spécialisé, a vu le jour. Décor Alliance n'a pas attendu l'introduction de la reprise distributeur pour tester et éprouver une solution de reprise des déchets pérenne et efficace. En effet, l'enseigne a créé un programme doté d'un label appelé « Peintre Écoresponsable ». Son objectif est d'accompagner les artisans-adhérents dans toutes leurs procédures de gestion quotidienne de leurs déchets de chantier.

Fonctionnement du service

À sa demande, l'artisan peut adhérer au label « Peintre Écorespon-

sable », afin d'avoir à sa disposition, gratuitement, différents types de contenants pour gérer ses déchets (de 200 à 900 litres). Il peut également choisir s'il souhaite avoir un contenant pour un besoin ponctuel sur un chantier ou de façon permanente, à laisser à son atelier. De plus, pour les peintures, des fûts de 120 litres sont mis à la disposition des artisans adhérents.

Lorsque les contenants sont pleins, le prestataire de Décor Alliance vient collecter les déchets et opère la rotation des contenants. Les déchets sont pesés à leur arrivée en centre de traitement. En fin de mois, l'artisan est facturé par le prestataire selon un barème défini à l'avance. Ce dernier lui édite un bordereau de suivi des déchets (BSD) que Décor Alliance peut archiver pour l'artisan, ce qui lui assure d'être en conformité avec la réglementation.

Enfin, Décor Alliance propose aux utilisateurs de ce service de valoriser leur démarche auprès de leurs clients particuliers au moyen de divers outils de communication (plaquettes de présentation) sur les bénéfices du programme.

Fiche d'identité

Territoire Grand Ouest de la France, siège à Bihorel (76)

Cible En majorité des professionnels

Type d'exploitation Collecte des déchets sur les lieux de gisement

Types de déchets concernés Surtout des déchets dangereux (déchets non dangereux et inertes aussi). Les flux doivent être triés.

Prestataires Chimirec

Valorisation à terme Valorisation énergétique et matière

Taille 40 agences d'environ 300m² chacune, 330 salariés

Fréquentation 400 clients actifs

Régime ICPE Aucun

Chronologie de l'initiative

- 2011** • Les enseignes Solmur (Grand Ouest) et Grassin Décors (Centre et Pays de la Loire) s'associent pour former Décor Alliance
- 2012** • Premières prises de conscience et tables rondes en concertation avec les artisans
- 2015** • Lancement officiel du service de collecte des déchets

Prestation	Tarif
Location des bacs	gratuit
Traitement	0,65 €/kg
Enlèvement d'un bac	125 €
Enlèvement d'un second bac	70 €

La transparence permet aussi de refacturer au client final.



Perspectives de développement

Décor Alliance aimerait aller plus loin sur le recyclage et la valorisation des déchets non dangereux (DND), même si les filières sont encore en train de se structurer. Ils ont déjà pu

valoriser les chutes de matériaux, notamment du PVC et des sols textiles, grâce à un partenariat avec un industriel.

Ensuite, l'enseigne souhaiterait tester la valorisation des restes de peintures en les mélangeant avec une

résine forte pour en faire des encres d'imprimerie.

Par ailleurs, pour le moment, la demande de rotation des contenants est manuelle, mais il est prévu de l'interfacer digitalement au moyen d'une application et d'un site Internet.

Avantages

- Une solution simple, développée en concertation avec les artisans, qui a pris en compte leurs besoins ce qui renforce leur fidélité à l'enseigne
- La démarche mise en place s'inscrit dans la réflexion autour de l'économie circulaire, tout d'abord à l'échelle des artisans, mais aussi à l'échelle du territoire avec le réseau Eco des Pros (plus de 50 entreprises engagées dans la prévention des déchets et le développement de l'économie circulaire)
- L'anticipation du besoin de sensibilisation auprès du client final et les bordereaux de traçabilité systématiques apportent aux artisans une réelle plus-value. Cela leur permet de valoriser leur métier et leur démarche
- L'accompagnement de l'artisan dans une démarche éthique et écoresponsable permet de préserver l'environnement et de limiter les nuisances causées par les déchets dangereux
- Le choix du prestataire s'est fait sur la base de ses performances de traçabilité et de valorisation ; les prix ont pu être négociés

Investissements

- Investissement au départ : nécessité de prévoir un plan d'actions commerciales et marketing pour faire adhérer les artisans au principe. Il ne faut pas raisonner en termes de rentabilité ; les avantages sont ailleurs
- Formation des commerciaux : les amener à questionner l'artisan sur sa solution actuelle pour la gestion des déchets et le convaincre d'adhérer au label « Peintre Écoresponsable »
- Investir dans la digitalisation de la collecte pour faciliter la rotation des contenants

Et si on déployait ailleurs...

- Développer une solution dans un processus de co-construction, en amont avec les bénéficiaires du service, permet de répondre aux attentes des artisans
- Être en mesure de démarcher les éventuels prestataires avec une force de propositions (nombre d'utilisateurs potentiels du service, estimation de la quantité de déchets à retraiter) permet de comparer et choisir l'offre la plus adaptée
- Reproduire ce concept de gestion des déchets de type peinture, vernis et colorants, à condition que chaque acteur (professionnels du bâtiment, distributeur (et ses commerciaux) et prestataire) soit partie prenante

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Le distributeur Gedimat permet de trier jusqu'à 12 flux de déchets



Moteur de l'initiative

En 2007, l'objectif du distributeur Gedimat était de proposer une solution de tri des déchets à ses clients. Il y avait une volonté de fidéliser le client à travers un cercle vertueux : **il dépose des déchets, il repart avec des matériaux, avec un gain de temps.** Pour le dernier agrandissement de l'espace déchèterie, Gedimat a bénéficié de l'accompagnement d'un bureau d'études pour caractériser les flux, organiser l'espace et prévoir une signalétique. Ils ont souhaité agrandir pour développer au maximum les opportunités de retraitement et de valorisation. De plus, ils ont diversifié leurs prestataires pour garantir à la fois une meilleure traçabilité des quantités, une amélioration du traitement et une plus grande efficacité de la valorisation.

Fonctionnement

Ainsi, Gedimat propose aujourd'hui un système de dépôt simple, avec une plage horaire d'ouverture importante (7h00 à 12h15 et 13h30 à 18h15 du lundi au vendredi et 8h00 à 17h45 le samedi). Une signalétique

claire permet de guider le professionnel du bâtiment, qui trouve, sur place, l'assistance d'un agent pour l'estimation du volume des différents flux déposés dans les alvéoles ou bennes correspondantes. L'enregistrement pour la facturation se fait manuellement.

La séparation des flux permet de valoriser une grande partie d'entre eux; jusqu'à 90% des déchets sont valorisés. Les gravats non-pollués sont valorisés en remblais de carrière. Le bois est valorisé comme combustible en chaufferie ou pour la fabrication de panneaux de particules. Les métaux, les cartons et les emballages plastiques sont recyclés. Le plâtre est retraité en partenariat avec Placoplâtre et les fenêtres sont recyclées en boucle fermée. Pour les déchets non dangereux mélangés, le prestataire principal (AlliEco: rotation et traitement des bennes bois, déchets non dangereux et gravats souillés) parvient à faire un tri supplémentaire par chaîne mécanique, et les refus sont incinérés ou enfouis. À noter, en 2017, 12 flux différents pouvaient

Fiche d'identité

- Territoire** Île-de-France, Houilles (78)
- Cible** En majorité des professionnels du bâtiment
- Type d'exploitation** Espace déchèterie dédié sur le site
- Types de déchets concernés** Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux
- Prestataires** AlliEco, Paprec, Bennes Location Services
- Valorisation à terme** Valorisation énergétique et matière
- Taille** 30000m² de surface – espace dédié 500 m²
- Tonnage** 6000t/an tout confondu
- Coût de l'investissement** 200 000 à 250 000€
- Nombre de flux** 12 flux différents
- Fréquentation** 900 clients utilisateurs du service
- Régime ICPE** Aucun

Chronologie de l'initiative

- 2007**
 - Création du premier espace de reprise des déchets sur le site (3 flux séparés)
- Agrandissement et déplacements successifs
- 2017**
 - Novembre : Inauguration d'un espace déchèterie 12 flux

Types de déchets	Tarif HT (€/m ³)
Gravats propres	41,50
Bois	59
Plâtre	50
DND en mélange	95
Gravats en mélanges souillés	66
Rocheux/terreux	41,50
Emballages plastiques	Gratuit
Cartons	Gratuit
Ferraille	Gratuit
Menuiserie (fenêtre PVC, bois, aluminium)	9 € le vantail

DND : déchets non dangereux

être accueillis, mais du fait de la complexité de gérer les erreurs de tri, les flux des déchets dangereux (pots de peintures et autres) ont été arrêtés.

Offrir un service adaptable aux situations particulières

Toute exploitation d'une déchèterie oblige à s'adapter à des situations d'imprévu, et à aménager le service. L'offre proposée par Gedimat a apporté un afflux de nouveaux clients, mais aussi de quelques opportunistes, qui ne viennent déposer que les flux gratuits. Pour les emballages cartons et plastiques, la solution a été de sur-facturer les professionnels qui apportent plus d'une tonne en une seule fois (50€ la tonne pour le carton et 200€ pour le plastique). Enfin, l'entretien de l'espace d'accueil des déchets réclame un effort important de la part des agents pour le maintenir propre.

Les facteurs de succès

Au départ, Gedimat voulait seulement proposer un exutoire pour les déchets de ses clients. Son cœur de métier reste le négoce de matériaux, et c'est un investissement non négligeable de consacrer un espace au dépôt des déchets. Le service qui a été mis en place est complet, le nombre important de flux permet de choisir le meilleur prestataire pour la valorisation, et encourage les professionnels du bâtiment à trier à la

Avantages

- Un service en accord avec les valeurs de Gedimat en termes de service rendu à la clientèle
- Excellent taux de valorisation, participation au développement d'une économie circulaire à l'échelle locale
- Un espace déchèterie unique sur le site d'un négociant de matériaux. Un modèle dont peuvent s'inspirer d'autres distributeurs et les collectivités dans la concertation sur le maillage territorial
- Quatre prestataires différents pour exiger un suivi, une valorisation, négociation des contrats au meilleur prix
- Des prestataires locaux soucieux du respect de l'environnement
- Référencé par l'application de la Fédération française du bâtiment (FFB), qui permet aux artisans de trouver le point d'apport le plus proche de leur chantier

Investissements

- L'étude en amont (plans de l'espace, caractérisation des flux)
- Le contrat avec les prestataires qui refacturent la collecte et le traitement, la rotation des bennes, etc.
- La mise en place d'un espace et son entretien
- Prévoir des outils de maintenance
- La gestion de l'espace et de l'accueil des artisans par deux salariés de Gedimat

source. Désormais, l'offre de service déchèterie participe à hauteur de 1 à 2 % au chiffre d'affaires de Gedimat et c'est un service très apprécié.

Perspectives de développement

Gedimat souhaite augmenter le tarif des déchets en mélange pour inciter

les clients à mieux trier

Il est également question de proposer un nouveau service de collecte, *via* des sacs de 1 m³ en volume (appelés *big bag*), directement sur le chantier.

Enfin, Gedimat souhaite proposer un système de paiement par carte ou par badge pour faciliter la gestion.

Et si on déployait ailleurs...

- Les clients qui déposent des déchets viennent racheter des matériaux, fidélisation de la clientèle
- Négociation des contrats avec les prestataires selon leurs spécialités pour bénéficier de prix avantageux, suivi des quantités, de la valorisation et des bordereaux de suivi des déchets
- Maintenir un prix de dépôt des déchets en mélange élevé incite les clients au tri en amont. Faire un affichage des prix et avoir une signalétique claire

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Grenoble-Alpes Métropole et l'émergence d'un réseau de déchèteries privées



Moteur de l'initiative

Actuellement, la métropole s'emploie à fermer l'accès des déchèteries publiques aux professionnels, en concertation avec les acteurs locaux. Près de 60 % des professionnels concernés sont des artisans du bâtiment. Jusqu'au 1^{er} Janvier 2019, les professionnels avaient encore accès aux déchèteries publiques de la métropole, moyennant une inscription en ligne pour le suivi et la facturation des dépôts. Déjà auparavant, les dépôts étaient payants, le volume total journalier autorisé était limité et l'accès aux déchèteries était strictement interdit le week-end. Plusieurs raisons expliquent le choix de Grenoble-Alpes Métropole concernant l'interdiction des déchèteries aux professionnels :

- sécurité des espaces : les déchèteries publiques sont en haut de quai avec présence de barrières, elles ne sont pas adaptées à l'accueil de gros volumes de la part de professionnels ;
- environnement de travail pour les agents : l'estimation du volume des déchets peut parfois créer des si-

tuations conflictuelles ;
 - réglementation déchets : le personnel n'est pas en capacité de délivrer des bons de dépôt pour le tri cinq flux ni de bordereaux de suivi de déchets dangereux.

En fermant l'accès des professionnels aux déchèteries publiques, Grenoble-Alpes Métropole espère détourner 28500 tonnes de déchets de ses déchèteries publiques (sur 780 100 tonnes de déchets réceptionnés, chiffres de 2016).

Favoriser l'émergence d'une offre privée

Le service en charge de l'économie circulaire à Grenoble-Alpes Métropole s'occupe de faire émerger un réseau de déchèteries professionnelles et autres solutions privées. L'objectif est d'être informé des solutions privées alternatives aux déchèteries publiques et de diffuser l'information aux professionnels. À Grenoble, le foncier est rare, la décision de fermeture a dû être coordonnée avec les différents acteurs privés pour réussir la transition. De plus, les distributeurs implantés aux alentours ne disposent pas

Fiche d'identité

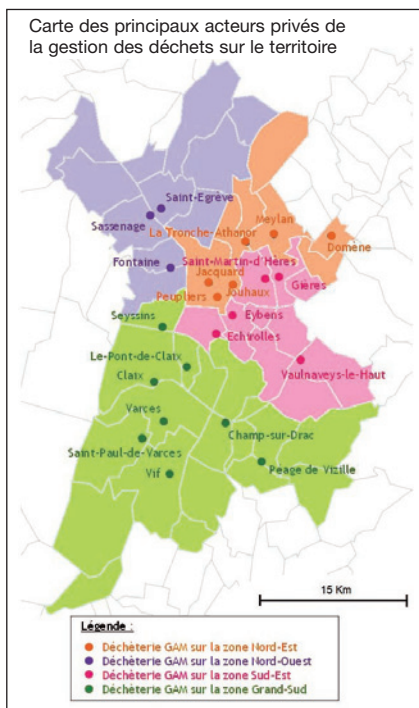
- Territoire** Isère (38) superficie de 540 km², aire urbaine de 450 000 habitants
- Cible** En majorité des particuliers
- Types d'exploitation** Déchèterie publique
- Types de déchets concernés** Déchets inertes, déchets non dangereux
- Prestataire** Lely pour l'exploitation des déchèteries publiques
- Valorisation à terme** Valorisation énergétique, matière et organique
- Taille** 21 déchèteries soit une déchèterie pour environ 21 000 habitants
- Tonnage** 19 000 t de déchets des professionnels
- Nombre de flux** Minimum 15 flux
- Fréquentation annuelle** Entre 38 800 et 64 700 apports professionnels
- Régime ICPE** ICPE rubrique 2710 (1 et 2)

Chronologie de l'initiative

- 2013** • Instauration d'un système d'identification des professionnels par carte
- 2017** • Novembre : Décision du conseil métropolitain de fermer l'accès aux professionnels
- 2019** • Fermeture progressive de l'accès des professionnels en déchèteries publiques

Types de déchets	Tarif HT (€/m ³)
Incinérables Encombrants	23,6
Gravats	17
Plâtre	15
Polystyrène	9,5
Bois	9,2
Déchets végétaux	8,5
Cartons/papier Métaux Néons/lampes piles/DSEE Déchets d'ameublement	gratuit

DSEE : déchets d'équipements électriques et électroniques



toujours de l'espace suffisant pour installer une déchèterie sur leur site, et tous n'ont pas encore mis en œuvre la reprise distributeur. Tout au long du projet, la métropole a adopté une attitude d'accompagnement et de concertations. La Fédération française du bâtiment (FFB) et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) ont été des fédérations motrices de l'initiative, notamment pour la communication et la formation de leurs adhérents mais aussi pour diffuser l'information auprès des professionnels du bâtiment. La Fédération nationale des activités

de la dépollution et de l'environnement (Fnade) et la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage (Federec) ont aussi participé à la démarche, notamment en portant la demande des artisans de bénéficier d'une prestation de collecte des déchets sur les chantiers. La démarche a permis à une première déchèterie professionnelle d'ouvrir en janvier 2018. Des opérateurs comme Veolia et Paprec avaient déjà des centres de tri et ont accepté d'aménager un espace pour créer une déchèterie professionnelle sur leur site. Suez, qui disposait d'une grande plateforme de compostage à l'extérieur de la ville, a pu bénéficier d'une aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour créer une déchèterie professionnelle. En centre-ville, le MIN (marché d'intérêt national) accepte d'ouvrir son centre de tri (réservé aux adhérents) et de le transformer en déchèterie professionnelle, en particulier pour tous les flux en petite quantité des artisans et commerçants du centre-ville. Il y a aussi des plateformes d'accueil de déchets inertes et des plateformes de compostage. Les déchets des services techniques des centres communaux vont aussi être détournés vers les déchèteries professionnelles. C'est une incitation de plus au développement du maillage privé.

Démarche de suivi des opérations dans le temps

Le travail amorcé par la métropole, en concertation avec les fédérations professionnelles, a vocation à se poursuivre dans le temps, pour la transition. La métropole reste attentive à ce que le développement de cette solution réponde aux besoins et attentes des professionnels, mais aussi à ce que les opérateurs privés proposent des solutions adaptées.

Pour continuer à favoriser les bonnes pratiques, la métropole travaille également à l'éco-exemplarité de la maîtrise d'ouvrage publique grâce à un cahier des charges détaillé avec des objectifs de valorisation des déchets de chantier.

Perspectives de développement

La métropole souhaite poursuivre cette démarche et a mis en place des indicateurs de suivi (par exemple, le suivi des dépôts sauvages) afin de s'assurer que le maillage privé est suffisant.

La dynamique de concertations entre les parties prenantes a permis de donner de la lisibilité sur les gisements de déchets et les différentes pratiques des professionnels sur le territoire afin de mieux les accompagner.

Certains opérateurs privés ont déjà émis des propositions pour encourager les artisans à trier davantage.

Et si on déployait ailleurs...

- Une initiative qui a déjà été mise en œuvre, ou qui est en cours, dans d'autres collectivités, à Saint-Etienne et dans le Var, par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- La démarche de concertation et d'accompagnement est essentielle pour permettre aux professionnels de s'adapter et de prendre connaissance du maillage privé
- La maîtrise d'ouvrage publique joue un rôle important de formation des artisans aux pratiques de tri et de réemploi sur les chantiers

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astée et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Plaine Commune agit pour aider les artisans à trouver des solutions pour leurs déchets



Contexte territorial

Plaine Commune est un territoire en zone urbaine dense, soumis à une forte pression foncière. C'est également un territoire en pleine mutation avec des constructions de logements, des programmes de rénovation, des nouveaux équipements dans le cadre du Grand Paris. Environ 4 000 entreprises du bâtiment siègent à Plaine Commune, 95% d'entre elles ont moins de 10 salariés. La collectivité a toujours accepté les déchets des professionnels dans ses déchèteries publiques et ne prévoit pas de changer cette pratique.

Fonctionnement

Les professionnels situés sur le territoire de la collectivité ont accès, uniquement le matin, à au moins une des trois déchèteries (Aubervilliers, Pierrefite et Epinay) du territoire. Pour s'y inscrire, l'artisan doit présenter un extrait Kbis, un justificatif de domicile et sa carte d'identité. Lors du dépôt, seuls les véhicules de moins de 3,5t sont autorisés, avec un volume d'apport limité à chaque dépôt. La facturation se fait au trimestre grâce à un système de carte ; les prix se rapprochent du coût du traitement pour la collectivité.

Favoriser la formation des artisans via la commande publique

Plaine Commune a initié une démarche globale d'économie circulaire et s'est dotée d'un plan d'actions pour la réaliser. En effet, pour aider les acteurs à monter en compétence sur les sujets d'économie circulaire, la collectivité a intégré des « clauses Économie circulaire » dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) des appels d'offres, selon les recommandations du guide Démoclès. De nombreux artisans répondent à ces appels d'offres et la collectivité a choisi de les accompagner par la mise en place de formations dédiées à la gestion des déchets. Il s'agit, par exemple, de présenter les outils numériques pour revendre les matériaux à fort potentiel de réemploi (CycleUp, Bakacia, Metabase) et de mettre en place le tri à la source sur les chantiers. L'objectif n'est pas de mettre en difficulté les artisans, mais d'amorcer un dialogue et de leur proposer des solutions simples de gestion de leurs déchets. Par la suite, la collectivité aimerait ouvrir ces formations à toutes les entreprises du BTP, qu'elles soient situées ou non dans le terri-

Fiche d'identité

Territoire Grand Paris (93) superficie de 45 km², zone urbaine dense de 430 000 habitants

Cible En majorité des particuliers

Type d'exploitation Déchèterie publique ouverte aux professionnels

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux

Prestataire Suez, Paprec, CDIF

Valorisation à terme Valorisation énergétique et organique

Taille 3 déchèteries soit une déchèterie pour environ 125 000 habitants

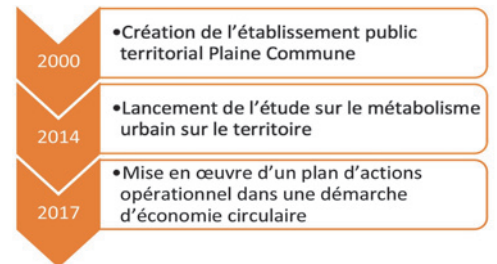
Tonnage 13 992 t de déchets toutes catégories confondues

Nombre de flux 9 flux

Fréquentation annuelle 3 714 apports professionnels en 2017

Régime ICPE Déclaration ICPE rubrique 2710 (1 et 2)

Chronologie de l'initiative



Types de déchets	Tarif
Tout-venant	45 €/m ³
Gravats	15 €/m ³
Bois	38 €/m ³
Déchets végétaux	36 €/m ³
DEEE, cartons, métaux	gratuit
Palettes	1 €/unité
DDS (peintures, solvants)	1€/kilo
Amiante	280 €/m ³

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
DDS : déchets dangereux spécifiques

L'initiative métabolisme urbain

Le métabolisme urbain, c'est avoir une vision de la ville comme un espace en mutation avec un potentiel pour créer de nouvelles ressources. Dans cette vision, il s'agit d'envisager les chantiers comme créant de la matière première secondaire, des « mines urbaines ». L'expérimentation est en cours avec 30 sites pilotes sur tout le territoire de Plaine Commune pour estimer les gisements de déchets et les orienter vers les bonnes filières de valorisation.

Avec toutes les constructions et rénovations d'équipements en cours, la collectivité est en mesure de conduire une expérimentation de grande envergure sur son territoire, en prescrivant des objectifs de réemploi et d'utilisation de matériaux réemployés. En ce moment, sur les différents chantiers, un espace est réservé pour permettre le réemploi de matière *in situ*. Malgré la taille importante des chantiers, les artisans participent aussi à cette démarche d'économie circulaire, car il y a beaucoup d'allotissements et de sous-traitances. Les difficultés liées au manque d'espace sur les chantiers est à ce jour un des freins principal à ce type d'expérimentation.

toire et qu'elles y aient ou non remporté un marché.

Par ailleurs, il reste encore quelques difficultés dans la mise en œuvre du CCTP : par exemple, la traçabilité des déchets produits et valorisés avec des indicateurs de suivi et la question des filières de valorisation. De plus, afin de maximiser les chances de revendre les matériaux à fort potentiel de réemploi grâce à des outils numériques, type « plateforme en ligne », la procédure administrative doit être réalisée le plus en amont possible de la démolition ou de la rénovation d'un équipement. La prochaine étape pourrait être d'intégrer des distributeurs présents sur le territoire dans les différentes démarches initiées par Plaine Commune. En effet, ceux-ci sont en

contact avec les artisans de manière quotidienne et peuvent à la fois les sensibiliser mais aussi contribuer à renforcer le maillage de points de collecte sur le territoire.

Soutenir les distributeurs dans la mise en œuvre de la reprise des déchets

Les distributeurs de matériaux de construction sont nombreux sur le territoire et ne sont pas tous structurés pour offrir une solution de reprise. Pour alléger les tonnages en déchèteries publiques, Plaine Commune souhaite les inciter à mettre en œuvre l'obligation de « reprise distributeur » par le biais de déchèteries *in situ* qui présenteraient un dispositif de tri performant.

La collectivité pourrait les accompa-

gner dans les démarches, par exemple en les mettant en relation avec un bureau d'études. Le but serait de procéder à un diagnostic de faisabilité pour chaque négoce, et, en fonction de la place, de la main d'œuvre, de voir ensemble comment un plan d'actions pourrait être mis en œuvre pour proposer un « service déchets » aux professionnels du bâtiment. La collectivité peut aussi les aider en formant leurs équipes ou en sollicitant pour leur compte les aides financières prévues pour aider à mettre en place une reprise des déchets efficace et multi-flux.

Perspectives de développement

Les objectifs de Plaine Commune sont multiples :

- favoriser la valorisation des déchets du bâtiment, par exemple avec la mise en place d'une benne spécifique supplémentaire pour le plâtre ;
- impliquer les distributeurs dans la concertation pour le maillage et les accompagner dans la mise en place de solutions de reprise ;
- mettre en place des indicateurs économiques, environnementaux (camions évités, CO₂, etc.) et sociaux, et des indicateurs de suivi qui pourront être développés *via* le projet métabolisme urbain (quantités de déchets produits, taux de réemploi, suivi de la valorisation).

Et si on déployait ailleurs...

- Sensibiliser les artisans par le biais de la commande publique et les former à l'utilisation d'outils numériques pour favoriser le réemploi
- En l'absence d'autres solutions de proximité pour les déchets des professionnels, maintenir l'accueil des déchets de chantier dans les déchèteries publiques
- Profiter d'une mutation forte sur le territoire pour mener des expérimentations sur le réemploi/la réutilisation et communiquer sur ces expériences et sur les facteurs de succès

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Rennes Métropole : les déchets non dangereux des professionnels dans les déchèteries publiques



Contexte territorial

Sur le territoire de Rennes Métropole, il n'y a pas beaucoup de déchèteries professionnelles, qu'elles soient d'exploitation publique ou privée. De plus, la métropole n'a pas connaissance des points d'apport existants chez les négociants de matériaux.

Pour le moment, fermer l'accès des déchèteries aux professionnels n'est pas à l'ordre du jour (hormis pour les végétaux). Cependant, la métropole incite les entrepreneurs à se rendre dans les déchèteries professionnelles se situant aux alentours, car celles-ci peuvent prendre une plus grande quantité de déchets, avec une possibilité de facturation au poids et de rachat des matériaux (métaux, par exemple).

La métropole parvient à valoriser les flux qu'elle accepte. Pour la majorité, ils sont valorisés sur le territoire, limitant le transport.

Le territoire de la métropole est un exemple où l'offre privée et l'offre publique parviennent à proposer un maillage de points d'apports suffisant aux artisans du bâtiment

Accès des professionnels au service

Par le biais d'une procédure d'enregistrement en ligne, les professionnels inscrits reçoivent une carte (maximum cinq cartes par entreprise ; en moyenne, deux cartes par entreprise), qui leur permet d'avoir accès aux déchèteries publiques, excepté le samedi. Les professionnels sont limités à 2m³ en volume par jour et par carte pour les dépôts en caisson (5m³ pour les déchets verts en plateforme). En 2017, 3423 professionnels étaient inscrits, dont de nombreux artisans. La métropole a comptabilisé 25235 dépôts de professionnels en déchèterie, soit en moyenne, 19 visites par an par professionnel.

Depuis 2012, le dépôt de déchets est payant pour les professionnels. Le lancement de la facturation n'a pas inversé la tendance de légère augmentation de la quantité totale de déchets collectés en déchèterie (malgré une très légère baisse ponctuelle des tonnages enregistrée la première année).

Les prix pratiqués reflètent le coût réel

Fiche d'identité

Territoire Ille-et-Vilaine (35) superficie de 700 km², aire urbaine de près de 450 000 habitants

Cible Des particuliers et des professionnels

Type d'exploitation Déchèterie publique ouverte aux professionnels

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non-dangereux

Prestataire Paprec, Suez et Eco-mobilier

Valorisation à terme Valorisation énergétique, matière et organique

Taille 19 déchèteries de 2200 à 8800 m² soit une déchèterie pour environ 23 500 habitants

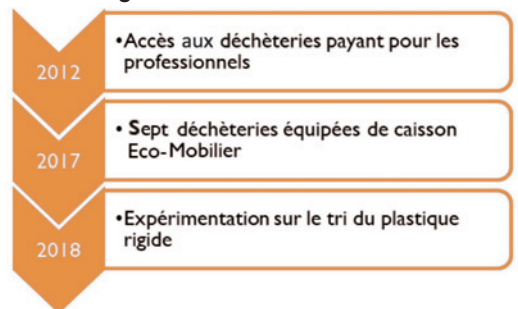
Tonnage 27000 m³ de déchets des professionnels

Nombre de flux 7 à 9 flux différents

Fréquentation 3423 professionnels inscrits. Sommes facturées aux professionnels 453000 €

Régime ICPE ICPE rubrique 2710 (1-2) et 2791 (pour certains sites)

Chronologie de l'initiative



Types de déchets	Tarif (€/m ³)
Encombrants ou déchets non dangereux	26
Inertes	
Plâtre	
Bois	11
Végétaux en caisson	16
Végétaux en plateforme	10
Cartons Ferrailles Meubles	gratuit

du traitement. Les déchets dangereux des professionnels ou les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne sont pas acceptés.

Modalités de suivi

Rennes Métropole établit un suivi des quantités déposées par les professionnels dans ses déchèteries. Depuis quelques années, ces apports sont relativement stables. La présence d'opérateurs privés aux alentours donne d'autres options aux artisans, notamment pour leurs déchets dangereux. Une des conséquences est la quantité relativement faible de dépôts sauvages sur le territoire. En 2017, elle a été estimée à 339 tonnes.

Valorisation des différents flux

Les gravats sont envoyés en remblaiement de carrière avec un concassage au préalable qui reste minime. Les emballages carton et la ferraille sont recyclés, les encombrants sont broyés puis incinérés à l'unité de valorisation énergétique (UVE), les déchets verts sont compostés. Certaines déchèteries ont des bennes pour le mobilier et le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP) s'est récemment étendu au mobilier professionnel en plus de celui des ménages.

Le plâtre est le seul flux non valorisé; il est envoyé en enfouissement. Une caractérisation des déchets a montré que le plâtre représente

environ 15% du tonnage total collecté en déchèterie. Le coût réel du flux de plâtre est supérieur à celui des gravats, incinérables et encombrants, mais proposer un tarif différencié risquerait d'augmenter les «erreurs de tri» volontaires, d'où un tarif moyen unique pour les quatre flux.

Perspectives de développement

Une expérimentation est en cours, en partenariat avec Veolia, dont l'objectif est de mettre en place le tri du plastique rigide.

Depuis janvier 2019, le groupement Veolia-Envie/Legendre assure le tri du plâtre en mélange.

Et si on déplaçait ailleurs...

- Animation de réseau : un numéro vert que les professionnels et les particuliers peuvent appeler afin d'avoir des informations sur le service déchèterie
- Développer des partenariats avec les prestataires privés pour expérimenter la séparation de nouveaux flux. Soutenir des solutions pour les professionnels qui ont des déchets dangereux
- Un maillage bien réparti sur le territoire et une offre privée adaptée permettent d'éviter une prolifération des dépôts sauvages

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Fiches REX* déchets de chantier des artisans dans TSM	
Parution	Titre
TSM 3 2019	Backacia favorise le réemploi des déchets de BTP avec sa plateforme en ligne
	Ecodrop : la digitalisation de la gestion des déchets
Acteurs émergents	Mineka collecte et revend des matériaux de construction réemployés à prix solidaire
	Les valoristes bourguignons proposent un service de collecte de proximité
TSM 4 2019	Décor Alliance propose une solution de collecte des déchets pour les artisans
	Le distributeur Gedimat permet de trier jusqu'à 12 flux de déchets
Acteurs publics et distributeurs	Grenoble-Alpes Métropole et l'émergence d'un réseau de déchèteries privées
	Plaine Commune agit pour aider les artisans à trouver des solutions pour leurs déchets
	Rennes Métropole : déchets non dangereux des professionnels dans les déchèteries publiques
TSM 5 2019	Derichebourg rachète les déchets de métal et valorise les déchets du BTP
	La déchèterie professionnelle 100% automatisée mise en place par SERFIM-NANTET
Acteurs privés	Rennes : SUEZ propose un service de déchèteries professionnelles aux artisans du bâtiment
	Rennes : Veolia Recyl'Inn Pro' investit pour mieux valoriser les déchets de chantier
	Yprema : déchèteries professionnelles adaptées pour les petits porteurs du bâtiment

* retour d'expérience

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Derichebourg rachète les déchets de métal et valorise les déchets du BTP

Moteur de l'initiative

Revival, filiale Derichebourg Environnement, d'environ 500 salariés, est implanté en Île-de-France (IDF) et dans le Nord, principalement en Normandie. La société dispose d'un maillage de huit sites sur la Grande Couronne. Historiquement, le cœur de métier est le rachat des métaux et de la ferraille. Cependant, les sites de Noisy le Sec et Ivry sont aussi, depuis longtemps, investis dans les métiers du déchet.

Le site de Nanterre est assez récent, puisqu'il a été racheté en janvier 2016 à l'entreprise Gallo, prestataire privé de gestion des déchets. Plusieurs aménagements ont été réalisés pour accueillir les déchets des professionnels (du bâtiment principalement), en plus de leurs déchets métalliques. L'expérience montre que les deux activités sont complémentaires et la solution développée est concluante, car elle a permis de fidéliser les professionnels.

Pour le moment, la pression foncière n'est pas très importante, car le site de Nanterre est situé en zone industrielle. Il y a beaucoup d'artisans qui travaillent dans les environs et cette installation polyvalente donne l'opportunité de capter ces flux assez diffus. Actuellement, Revival aimerait continuer à développer cette activité de déchèterie professionnelle.

Fonctionnement de la déchèterie professionnelle

Depuis que l'activité déchet a été déployée, l'amplitude horaire a été

modifiée, avec un accueil des artisans de 8 h à 17 h sans pause. Tout est facturé au poids, grâce à la présence d'un pont-bascule. Le client régulier peut conclure un contrat pour bénéficier de tarifs préférentiels.

Les sites sont sectorisés selon les départements : par exemple, le site de Nanterre accueille les professionnels du 92, du 78 et du 95. Cela ne signifie pas qu'un artisan est obligé de déposer ses déchets uniquement auprès de Derichebourg de son secteur, s'il a un contrat, les prix peuvent être harmonisés dans toute l'IDF.

La société sensibilise au tri à la source par les prix et l'affichage, en informant ses clients que des déchets triés peuvent diviser par 3 la facture. Un grappin permet d'effectuer un tri mécanique, notamment pour récupérer du bois ou du métal dans l'alvéole des déchets en mélange.

L'exploitant soutient l'initiative Eco-drop car, malgré une charge administrative importante alors que ce sont des petites quantités, la startup leur apporte des clients. Pour le suivi, un logiciel permet à tout moment de connaître la quantité de déchets, de métaux et les croiser avec la typologie de flux ou le client qui les apporte.

Facteurs clefs de succès

Derichebourg Revival a pu s'appuyer sur son cœur de métier et sur de nouveaux partenariats pour fidéliser une clientèle de petits apporteurs et d'artisans du bâtiment.

Fiche d'identité

Territoire Nanterre (92)

Cible Uniquement des professionnels

Type d'exploitation Déchèterie privée adossée à une installation de regroupement des métaux

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux

Valorisation à terme Valorisation matière, énergétique et organique

Taille 11 000 m² de surface

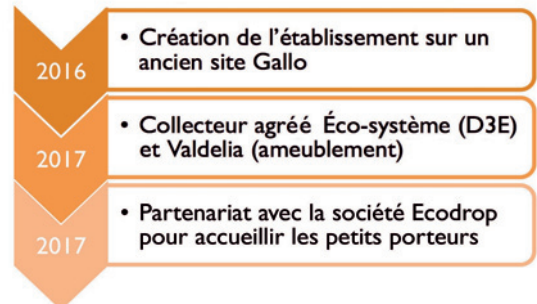
Tonnage 10 000 t de déchets par an

Nombre de flux 9 flux différents

Fréquentation 80 à 120 tickets de pesée édités par jour

Régime ICPE Autorisation

Chronologie de l'initiative



Types de déchets	Tarif HT (€/tonne)
Gravats	33
Plâtre	130
Bois (classe A)	32
Bois (classe B)	90
Métaux	rachat
DND en mélange	130
Papiers et cartons	gratuit
Plastiques	130
Déchets verts	65

DND : déchets non dangereux

Perspectives de développement

Les principaux objectifs de développement sont de :

- développer une offre de plus en plus complète de gestion des déchets afin d'accompagner les professionnels dans une démarche de tri et de valorisation ;
- continuer à communiquer sur l'importance du tri en amont, pour limiter les coûts ;
- améliorer le système déjà mis en place et proposé par Ecodrop, avec un nombre d'apports moins importants, mais des quantités massifiées.

Avantages

- Un site spacieux, adapté à la venue des professionnels du bâtiment, petits porteurs ou camion-benne de 30 tonnes
- De la communication et de l'affichage des prix pour inciter à trier
- Un artisan peut passer par le service Ecodrop à un tarif préférentiel pour déposer ou faire collecter ses déchets
- Dépôt gratuit de certains flux et rachat des métaux et ferrailles
- Possibilité de délivrer des bordereaux de suivi des déchets aux clients qui le souhaitent pour garantir la traçabilité
- Le grappin permet d'effectuer un tri secondaire et de sortir environ 15% des déchets de l'alvéole déchets mélangés
- Le métal est valorisé à 100%. Les autres flux sont redirigés vers des filières de valorisation. Les déchets en mélange partent en installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) après avoir été trié par le prestataire

Inconvénients

- Le prix des flux valorisables n'est pas assez incitatif par rapport aux déchets mélangés
- Déposer plusieurs types de déchet nécessite de multiples passages sur le pont-basculé
- Il n'y a pas tous les flux, en particulier les déchets dangereux
- Tonnage important de déchets non dangereux (DND) en mélange

Et si on déployait ailleurs...

- Avoir une activité connexe permet à l'entreprise d'attirer et par la suite de fidéliser la clientèle, notamment pour le rachat de métaux dans lequel elle est spécialisée
- Se faire connaître grâce à une application comme Ecodrop permet de capter les déchets de chantier diffus

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

La déchèterie professionnelle 100% automatisée mise en place par SERFIM-NANTET

Moteur de l'initiative

Le groupe SERFIM, groupe indépendant essentiellement Rhône-alpin, est composé de différentes branches (BTP, environnement, dépollution des sols). Dans la branche environnement, il y a plusieurs sociétés dont NANTET qui couvre la Savoie et la Haute-Savoie. Elle a été pionnière dans l'instauration d'une déchèterie professionnelle automatisée de la ville de Combes et d'un système performant de valorisation du plâtre dans son usine à Francin.

La déchèterie automatisée, conçue par la société Appulz, a été développée en concertation avec la communauté de communes Vallées d'Aigueblanche, partenaire de longue date du projet.

Les collectivités alentour ont pris l'engagement de ne plus accepter les déchets des professionnels, à l'exception des flux les plus facilement valorisables. Ainsi, les professionnels peuvent continuer à déposer papier/carton, métaux, polystyrène et déchets diffus spécifiques (DDS) dans la déchèterie publique des Combes, à proximité immédiate du site de la déchèterie automatisée. Ainsi, ce partenariat avec la collectivité a permis de rassurer NANTET sur le retour sur investissement potentiel. La fermeture de l'accès aux déchèteries publiques s'est donc faite conjointement avec l'ouverture de la déchèterie automatisée.

Fonctionnement de la déchèterie automatisée

L'espace pensé pour les profession-

nels est accessible 7 jours sur 7 grâce à un badge d'accès fourni par NANTET. Le professionnel s'identifie et sélectionne sur la borne le déchet qu'il va déposer parmi les différents flux proposés. Il dépose son déchet dans la benne collectrice de 4 m³ tandis qu'une caméra filme l'apport pour contrôler la qualité du tri. Après la pesée, un bras articulé vide le contenu dans la benne correspondante au flux. Le professionnel repart avec un ticket de pesée et peut être facturé en fin de mois ou payer par carte bancaire. Cette transparence sur la facture permet aux artisans du bâtiment de facilement refacturer la gestion des déchets aux clients.

NANTET s'occupe du transport et de la rotation des bennes et a mis en place un système d'alerte pour éviter la saturation des bennes.

La valorisation du plâtre

Un système innovant de tri et recyclage du plâtre a été inauguré en 2011 sur le centre de tri des déchets du BTP de la plateforme NANTET à Francin. Pour garantir le succès d'une telle installation, outre un processus innovant, co-financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et breveté, il faut capter un gisement suffisant et avoir un exutoire. Concernant l'exutoire, le centre de tri est situé à 30 km d'une des usines Placo à Chambéry, ce qui permet de limiter les frais de transports. Pour capter le gisement, la société dispose de plusieurs types

Fiche d'identité

Territoire La Lechère (73)

Cible Réservé aux professionnels

Type d'exploitation Déchèterie professionnelle privée 100% automatisée

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux

Valorisation à terme Valorisation matière, énergétique et organique

Taille 150 m³ de capacité

Tonnage 200 t déposées en 2017

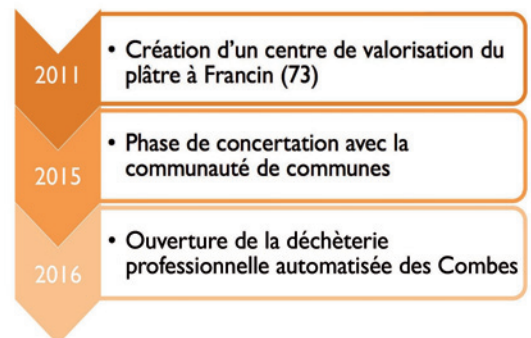
Coût de l'investissement 140 000 € (Financement Ademe : 30%)

Nombre de flux 5 flux différents

Fréquentation Environ 1 000 visites en 2018

Régime ICPE Déclaration

Chronologie de l'initiative



Types de flux	Tarif HT (€/tonne)
DND en mélange	150
Gravats	28
Bois	64
Plâtre	80
Déchets verts	51

DND : déchets non dangereux

d'apport :

- bennes plâtre dans les déchèteries communales ;
- bennes plâtre collectées directement sur les chantiers de grande envergure ;

- bennes dans les déchèteries professionnelles opérées par NANTET. De nombreuses collectivités ont inscrit la valorisation du plâtre dans leurs appels d'offres, ce qui a permis à la société de capter les flux et les massifier avant transport.

L'objectif de cette démarche est aussi de mettre en avant un processus transparent, pour que d'autres s'en emparent. Par exemple, l'exploitant accompagne actuellement la société Valoridec pour le projet Recygypse 2018, pour la collecte et la valorisation du plâtre aux alentours de Carcassonne.

Facteurs clefs de succès

Les professionnels qui fréquen-

Avantages

- Accessible H24 et 7 j/7
- 100% automatisée, contrôle visuel des flux pour éviter les erreurs
- Une tarification incitative au tri
- Un espace adapté aux apports des professionnels
- Soutien de la collectivité
- Valorisation de tous les flux y compris les déchets en mélange (jusque 75% de valorisation)
- Suivi des quantités déposées et valorisées, traçabilité pour le client

Inconvénients

- Fréquentation encore un peu faible après deux ans d'exploitation
- Maintenance technique de l'équipement
- Investissement important à amortir

taient les déchèteries publiques à proximité n'ont pas eu à changer leurs habitudes, et se sont naturellement dirigés vers la solution privée.

C'est globalement un système qui fonctionne bien en milieu urbain ou

dans une zone où le maillage est insuffisant. Il offre une solution innovante, pérenne et avec une maintenance en main d'œuvre faible tout en étant performante pour assurer une bonne valorisation des déchets de chantier.

Et si on déployait ailleurs...

- La phase de concertation avec la collectivité et la décision de limiter l'accès des professionnels dans les déchèteries publiques alentours justifient la hauteur de l'investissement
- La proximité géographique avec d'autres points d'apports du groupe et la plateforme de tri et valorisation des déchets permet de mieux capter et massifier les flux
- La technologie mise en œuvre a déjà fait ses preuves, par exemple chez des distributeurs de matériaux qui ont aussi adopté ce système 100% automatisé et accessible en continu

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Rennes : SUEZ propose un service de déchèteries professionnelles aux artisans du bâtiment



CELESTE CHARBONNIER

Moteur de l'initiative

Pour SUEZ, les facteurs de décision d'implanter une nouvelle déchèterie professionnelle dépendent en partie de concertations avec les collectivités. Actuellement, leur stratégie est de créer un espace pour les déchets des professionnels adossés à une autre de leur activité, telle qu'un centre de tri ou de valorisation des déchets organiques. Les avantages sont d'optimiser le transport, massifier les quantités et partager les coûts fixes.

C'est le cas de l'Écopôle Cap'Valo 35, sur le territoire de Rennes Métropole. Le site comporte un centre de tri pour le papier/carton et les déchets du BTP. Il est ainsi destiné à valoriser les déchets des entreprises et des collectivités.

Coupler la déchèterie professionnelle au centre de tri BTP permet d'accueillir les professionnels dans des conditions qui répondent à leurs

attentes. Le rachat des métaux et des palettes a déjà contribué à fidéliser plusieurs clients, bien que l'activité de l'Écopôle Cap'Valo 35 soit encore récente et doive se faire connaître des artisans locaux.

Fonctionnement de la déchèterie professionnelle

Pour bénéficier de ce service, les artisans doivent simplement délivrer un Kbis et un RIB. Le rachat des métaux peut se faire par chèque ou par bon (si le montant est inférieur à 10€), les artisans sont facturés au mois.

Du fait d'un espace important pour circuler, il faut environ 8 minutes pour déposer ses déchets, grâce à un système de pont-basculé en entrée des alvéoles et à la sortie de la dépose. En général, comme les artisans ne présentent pas beaucoup de flux séparés, il est assez rare qu'ils aient besoin de peser plusieurs fois. Cependant, le tri en

Fiche d'identité

Territoire Ille-et-Vilaine (35)

Cible En majorité des professionnels

Type d'exploitation Déchèterie privée adossée à un centre de tri avec une zone ou accès spécifique

Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux

Valorisation à terme Valorisation matière et organique

Taille 7 alvéoles de 50m³ en capacité

Tonnage 1352 t en 2017

Coût de l'investissement 10 millions € (pour toute l'Écopôle)

Nombre de flux 13 flux différents

Fréquentation 10 à 15 passages par jour

Régime ICPE Autorisation

Chronologie de l'initiative

2016	• Juin : ouverture de la déchèterie professionnelle
2017	• Mai : lancement du partenariat ÉcoPro avec le distributeur Denis Matériaux
2018	• Bilan des 2 ans d'exploitation

Types de déchets	Tarif HT
Gravats propres	20 €/tonne
Plâtre	70 €/tonne
Bois (classe A)	10 €/tonne
Bois (classe B)	80 €/tonne
Métaux	Rachat
Verre	10 €/tonne
DND en mélange	105 €/tonne
DEEE	1,5 €/kg
Amiante	150 €/tonne
Déchets dangereux (pots de peintures, solvants,...)	1,5 €/kg

DND : déchets non dangereux

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

amont est de plus en plus courant. Un tableau de suivi permet à l'exploitant de croiser les données entre les flux déposés et le client qui les dépose. Le tableau permet aussi de suivre la valorisation des déchets : une attestation peut être fournie, à la demande du client, déclarant que ce dernier a confié ses déchets à une installation habilitée à les recevoir.

Aujourd'hui, les artisans viennent principalement lorsqu'ils ont un chantier à proximité du site. Leur retour d'expérience montre un intérêt pour une plage horaire incluant le temps du midi.

Facteurs clefs de succès

La structure est encore très jeune et malgré tout elle a réussi à se faire connaître et à bien adapter l'espace aux besoins des clients. Ce modèle de déchèterie professionnelle s'intègre dans une stratégie de mutualisation des installations de collecte des déchets.

Elle a aussi développé des partenariats avec un distributeur et avec la Métropole de Rennes (pour le tri des papiers cartons) afin de pérenniser son activité.

Expérimentation d'un partenariat avec un distributeur

Le partenariat entre Écopôle Cap'Valo 35 et Denis Matériaux a été conçu dès septembre 2016 et l'offre ÉcoPro a été lancée en mai 2017. Le distributeur Denis Matériaux ne voulait pas avoir une image de récupérateur de déchets,



c'est donc EcoPro qui s'occupe de la gestion. L'enseigne, elle, vend le service de collecte en big'bag, séparé en cinq flux différents (déchets en mélange, gravats, bois, cartons, plastiques).

Le big'bag se vend 7€, les informations clients sont ensuite transmises à SUEZ. Lorsque les sacs sont pleins, Denis Matériaux vient les collecter avec un camion équipé d'un grappin. La collecte est facturée 40€ en fin de chantier, mais gratuite si le client choisit de se faire livrer de nouveaux matériaux. Le distributeur stocke les big'bags jusqu'à ce qu'il puisse remplir un camion-benne et le livrer à SUEZ. Le contrat est établi directement entre l'artisan et EcoPro pour le traitement des déchets.

Flux	Mélanges	Bois	Autres
Prix traitement (€/m ³)	50	40	30

Un des enjeux actuels est de former et sensibiliser les commerciaux du distributeur à la gestion des déchets pour les encourager à proposer l'offre à leurs clients. Par exemple, une prochaine évolution du partenariat pourrait inclure une forme de rémunération pour les inciter davantage.

Perspectives de développement

– Le partenariat avec Denis Matériaux est en cours d'adaptation, avec pour objectif de le rendre plus opérationnel ;

– Bien que la charte de qualité de Placo Recycling soit assez exigeante, l'objectif est d'arriver à mieux valoriser le plâtre ;
– Des réflexions sur la valorisation des PVC et de divers plastiques sont actuellement en cours.

Et si on déployait ailleurs...

- Une déchèterie professionnelle adossée à un centre de tri offre de nombreux avantages et de pérenniser l'activité
- Le comptoir aux métaux et palettes permet d'attirer de potentiels clients
- L'espace est grand, possibilité de déposer de nombreux flux

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Rennes : Veolia Recycl'Inn Pro' investit pour mieux valoriser les déchets de chantier



CÉLESTE CHARBONNIER

Moteur de l'initiative

L'installation est située sur le site de Rennes La Barre-Thomas, en zone industrielle Ouest. Elle est exploitée par la société Netra, du groupe Veolia, et se compose actuellement d'une déchèterie professionnelle (sous la marque Recycl'Inn Pro), de différentes plates-formes de valorisation et d'un centre de tri-transfert. Désormais, le site abrite également un centre de tri de collecte sélective de 30 000 tonnes. Concernant le centre de tri-transfert, la majorité des 70 000 tonnes de déchets par an partaient en enfouissement. Aujourd'hui, et en partie grâce à la création de la déchèterie professionnelle dès 1994, pour le même tonnage global, plus de la moitié des tonnes de déchets sont aujourd'hui valorisés. L'amélioration de la performance en termes de valorisation est liée à l'évolution réglementaire, avec notamment l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), les responsabilités élargies des producteurs (REP), l'interdiction d'enfouir les biodéchets. La forte volonté affichée de l'explo-

tant pour valoriser de plus en plus les déchets recueillis sur le site, a conduit la société à investir dans divers équipements au fil du temps : une plateforme pour le bois en 2010, une plateforme biodéchets en 2014, le tri séparé du plâtre et du polystyrène avec un équipement de compactage du polystyrène la même année.

En 2018, l'ancien centre de tri des déchets municipaux de collecte sélective a été réaménagé pour permettre de trier les plastiques rigides, pour une capacité estimée à 6 000 tonnes.

Fonctionnement de la déchèterie professionnelle

Il y a deux types d'apports sur le site de La Barre-Thomas : 80% des déchets sont collectés directement chez leurs clients, par une flotte de camions de type « ampliroll » ou « Poly Bennes » pour la rotation des bennes. Les 20% restants sont des apporteurs directs, majoritairement des artisans du bâtiment. Un espace couvert leur est dédié, équipé d'un pont-bascule avec des frais de pesée de 2,10€ pour chaque passage. Les

Fiche d'identité

- Territoire** Ille-et-Vilaine (35)
- Cible** En majorité des professionnels et organismes publics
- Type d'exploitation** Déchèterie privée adossée à un centre de valorisation et de tri-transfert avec une zone ou accès spécifique
- Types de déchets concernés** Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux
- Valorisation à terme** Valorisation matière, énergétique et organique
- Taille** 3,7 hectares dont 1,5 hectares de couvert
- Tonnage** 70 000 t/an (totalité du site)
- Coût de l'investissement** Investissements réguliers dont 1,5 million€ sur la période 2018-2020 pour de nouvelles filières de valorisation
- Nombre de flux** 18 flux différents
- Fréquentation** Environ 140 passages par jour dont 46 d'apport de clients en direct
- Régime ICPE** Autorisation

Chronologie de l'initiative

- 1994 • Création de la déchèterie de la Barre-Thomas
- 2002 • Création du centre de tri à collecte sélective
- 2014 • Tri séparé du plâtre et du polystyrène
- 2018 • Rénovation de la chaîne de tri pour trier les plastiques rigides

Types de déchets	Tarif HT
Déchets en mélange	136 €/tonne
Gravats	33 €/tonne
Plâtre	56 €/tonne
Déchets verts	58 €/tonne
Bois A	Gratuit
Bois B	60 €/tonne
Métaux	Gratuit
PVC	Gratuit
Polystyrène	Gratuit
Carton/Papier	Gratuit
Eco mobilier	Gratuit
DEEE	5,40 à 13 € l'unité

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

professionnels ont la possibilité de déposer leurs déchets dans un grand nombre de bennes différentes et l'agent d'accueil incite ses clients à trier en les aidant à décharger. La déchèterie est ouverte toute la journée sans interruption de 7h à 18h, ce qui permet aux artisans de déposer leurs déchets avant et après leurs interventions sur les chantiers. Les clients peuvent payer sur facture ou par carte dès le premier apport, la société envisage aussi de mettre en place un paiement par carte prépayée. Un

ticket de pesée est délivré à chaque passage et un bordereau de suivi de dépôt peut être transmis à la demande de l'artisan ou du professionnel.

Facteurs clefs de succès

Malgré la présence d'autres opérateurs de déchèteries privés sur ce territoire et le maintien de l'accès aux déchèteries publiques des professionnels, le site a réussi à fidéliser sa clientèle et à pérenniser son activité.

L'ensemble des investissements et

la réhabilitation des équipements incitent au tri à la source et permettent de réduire la quantité de déchets enfouis et mieux valoriser les déchets.

Perspectives de développement

Début 2018, une unité de tri des plastiques rigides a été ouverte dans le but de répondre à la stratégie plastique de l'Union européenne.

En 2019, il est également prévu d'installer une unité de valorisation du gypse.

Avantages

- Un site spacieux, sécurisé et adapté à la venue des professionnels du bâtiment, en particulier les artisans car les petits porteurs ne se mélangent pas avec les apporteurs plus importants
- De la communication et de l'affichage des prix pour inciter à trier. Un agent de déchèterie dédié à l'accueil des professionnels, disponible pour les aider à vider rapidement en toute sécurité et pour échanger avec eux
- Dépôt gratuit de certains flux (tels que métaux, carton, polystyrène, bois A)
- Ticket de pesée systématique, délivrance de bordereaux de suivi des déchets pour garantir la traçabilité
- Valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des déchets verts, du plâtre, du bois A en biomasse ou chaufferie (sortie de statut de déchet dans ce cas-là). Le bois B est broyé et affiné avant valorisation en industrie de panneaux de particules. Les plastiques rigides sont valorisés sur la nouvelle unité de tri des plastiques. Le polystyrène expansé est valorisé en pains de polystyrène compact, pour faciliter la valorisation matière

Inconvénients

- Déposer plusieurs types de déchets nécessite de multiples passages sur le pont-basculé

Et si on déployait ailleurs...

- S'appuyer sur la réhabilitation d'équipements existants pour développer la valorisation
- Instaurer la gratuité de certains flux est une incitation économique au tri pour les clients et peut en attirer d'autres
- Proposer des activités complémentaires (telles qu'un centre de tri, une déchèterie professionnelle, la logistique de collecte de bennes sur chantier) permet de pérenniser une filière et d'amortir les équipements nécessaires à la valorisation de certains flux

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

DÉCHETS DE CHANTIER DES ARTISANS

Yprema : déchèteries professionnelles adaptées pour les petits porteurs du bâtiment



Moteur de l'initiative

Historiquement, Yprema a une activité de recyclage de matériaux issus de la déconstruction de routes et de bâtiments, principalement du béton. La société recycle ces déconstructions en matériaux de technique routière. Une demande croissante spécifique émanant des artisans (couvresseurs, maçons, terrassiers...) a conduit à la création d'un espace leur étant dédié. Cet espace leur permet de déposer leurs déchets en toute légalité et de repartir avec des matériaux issus du recyclage (grave de béton, grave concassée industrielle, urbasol) ou naturels (sable, sablon, gravillons...). Pour des raisons de sécurité, Yprema a choisi de séparer les apports des artisans des apports des grands acteurs de la démolition. Cette solution mise en place en 2008 sur la commune de Lagny-sur-Marne (77) a été renouvelée en 2014 sur la commune d'Émerainville (77) évitant ainsi la décharge sauvage de plus de 10000 tonnes de déchets par an. Sur l'Espace Artisan d'Émerainville, le prestataire de collecte a été choisi pour sa proximité géographique par rapport au site et sa capacité de fournir un suivi de valorisation.

Fonctionnement de la plateforme

Le dépôt des différents déchets se fait dans différentes bennes et espaces prévus à cet effet. Les tarifs étant fonction du type de déchets, plus les déchets sont préalablement triés plus le coût est réduit. L'artisan passe donc autant de fois que nécessaire à la pesée sur pont-basculé. De plus, le client a la possibilité de repartir avec des matériaux en vrac (naturels ou recyclés).

Facteurs clefs de succès

- Avoir une activité principale permet à l'Espace Artisan de mieux amortir les investissements ;
- Proposer une offre complète et adaptée aux besoins des petits porteurs du bâtiment.

Perspectives de développement

- Exporter le modèle à d'autres sites Yprema qui ne disposent pas encore d'un Espace Artisan ;
- Étendre l'amplitude horaire en recrutant un agent d'accueil supplémentaire pour couvrir les soirs et le samedi.

Fiche d'identité

Territoire Seine-et-Marne (77)
Cible En majorité des professionnels
Type d'exploitation Déchèterie privée adossée à une autre activité avec une zone ou accès spécifique
Types de déchets concernés Déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux
Prestataire Veolia, Ecologic
Valorisation à terme Valorisation matière, énergétique et organique
Taille 2500 m² - 234 m³ de volume - 6,7t de déchets dangereux
Tonnage De 1122t en 2014 à 2238t en 2017
Coût de l'investissement 70 000 € sans le foncier
Nombre de flux 13 à 15 flux différents
Fréquentation 18 à 25 clients par jour
Régime ICPE Déclaration (rubriques 2517 et 2710 1 et 2)

Chronologie de l'initiative

- 2010 • Ouverture du premier Espace Artisan à Lagny (77)
- 2012 • Lancement de la franchise Yprema
- 2014 • Ouverture du second Espace Artisan à Émerainville (77)

Types de déchets	Tarif HT
Gravats propres	0,95 €/100 kg
Terres inertes	2,30 €/100 kg
Gravats en mélange	10,90 €/100 kg
Plâtre	13,90 €/100 kg
Bois (classe A)	14,10 €/100 kg
Déchets verts	11,50 €/100 kg
Verre	12,50 €/100 kg
DND en mélange	16,50 €/100 kg
Papiers et cartons	6,00 €/100 kg
DEEE	0,50 €/kg
Amiante	0,44 €/kg
Déchets dangereux (pots de peintures, solvants,...)	1,75 €/kg

DND : déchets non dangereux
 DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

	Avantages	Inconvénients
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert le midi et très tôt le matin (6h30 – 17h30) 	<ul style="list-style-type: none"> • N'est pas ouvert en soirée et le week-end
Tarifs pratiqués	<ul style="list-style-type: none"> • Des tarifs avantageux pour les inertes en particulier les gravats propres • Prix adaptés par tranche de 100kg pour les déchets inertes et non dangereux et au kilo pour les déchets dangereux • Un artisan peut passer par le service Ecodrop pour bénéficier de tarifs préférentiels 	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix des flux valorisables n'est pas assez incitatif par rapport aux déchets non dangereux (DND)
Accueil des flux	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts réduits grâce au tri • Possibilité de déposer des déchets dangereux, dont l'amiante • Un salarié à temps plein pour accueillir et conseiller les clients 	
Tri et collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Un tri adapté sur les inertes (trois flux séparés) • Assurance d'une qualité de service de collecte et transport, de traçabilité et de valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de flux séparé pour les emballages plastiques ou polystyrène • Passer par un prestataire de collecte augmente les coûts
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 40 % des déchets réceptionnés sont recyclables (gravats propres et terres inertes) et peuvent être transformés en matière première secondaire directement sur le site • Certains flux (ferraille, carton, bois, déchets verts, verre) sont valorisés à 100 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnage important de DND en mélange

Et si on déployait ailleurs...

- Possibilité pour les artisans de venir déposer des déchets et repartir avec des matériaux, démarche de réduction des émissions de CO₂
- L'attestation de valorisation demandée au prestataire permet d'avoir un suivi des quantités valorisées
- Les collectivités alentours contribuent en fermant l'accès des professionnels aux déchèteries publiques

Cette fiche a été réalisée dans le cadre d'un projet mené par la Commission Déchets et propreté de l'Astee et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Fiches REX* déchets de chantier des artisans dans TSM	
Parution	Titre
TSM 3 2019 Acteurs émergents	Backacia favorise le réemploi des déchets de BTP avec sa plateforme en ligne
	Ecodrop : la digitalisation de la gestion des déchets
	Mineka collecte et revend des matériaux de construction réemployés à prix solidaire
	Les valoristes bourguignons proposent un service de collecte de proximité
TSM 4 2019 Acteurs publics et distributeurs	Décor Alliance propose une solution de collecte des déchets pour les artisans
	Le distributeur Gedimat permet de trier jusqu'à 12 flux de déchets
	Grenoble-Alpes Métropole et l'émergence d'un réseau de déchèteries privées
	Plaine Commune agit pour aider les artisans à trouver des solutions pour leurs déchets
	Rennes Métropole : déchets non dangereux des professionnels dans les déchèteries publiques
TSM 5 2019 Acteurs privés	Derichebourg rachète les déchets de métal et valorise les déchets du BTP
	La déchèterie professionnelle 100 % automatisée mise en place par SERFIM-NANTET
	Rennes : SUEZ propose un service de déchèteries professionnelles aux artisans du bâtiment
	Rennes : Veolia Recyl'Inn Pro investit pour mieux valoriser les déchets de chantier
	Yprema : déchèteries professionnelles adaptées pour les petits porteurs du bâtiment

* retour d'expérience

RECRUTEZ

- Plus de 330 étudiants et apprentis formés par an, de bac +3 à bac +6
- 2600 diplômés

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES

- Plus de 60 sessions de formation professionnelle
- Dispositif de VAE
- Mastères spécialisés

FAITES APPEL À NOTRE EXPERTISE

- 4 laboratoires de recherche



EAU & ENVIRONNEMENT

L'EXPERTISE D'UNE GRANDE ÉCOLE
POUR RESSOURCER VOS PROJETS



ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

- ADDUCTION D'EAU POTABLE • QUALITÉ DES EAUX • GÉNIE CIVIL • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- INGÉNIERIE DES MILIEUX NATURELS • GESTION DES DÉCHETS • ASSAINISSEMENT
- HYDRAULIQUE DES RÉSEAUX • GESTION DES SERVICES D'ENVIRONNEMENT

ENGEES - 1 quai Koch - 67000 Strasbourg

Tél: +33 (0)3 88 24 82 82 - Fax: +33 (0)3 88 37 04 97 / contact@engees.unistra.fr / <http://engees.unistra.fr>

L'assainissement à la source, c'est quoi ?

Séparer, traiter, recycler et valoriser les eaux usées en circuit court

Nous pouvons dire aujourd'hui, que 4 missions ont construit la pensée de l'assainissement au 20^{ème} siècle : **Collecter, transporter, traiter et rejeter** les eaux usées. Quels objectifs ont servi ces 4 missions ?

Premièrement, assainir les villes. En effet, ce fut un tel succès, qu'aujourd'hui, nous portons un regard naturel à la salubrité des villes. Deuxièmement, protéger les masses d'eau et maintenir un bon état écologique des milieux aquatiques.

Résultat, les eaux usées sont aujourd'hui considérées comme des déchets et nous avons oublié que celles-ci constituent des ressources. Des ressources quand les eaux usées peuvent être utilisées une seconde fois (pour l'arrosage par exemple), et également des ressources pour les nutriments qu'elles contiennent, oubliés de l'agriculture moderne qui n'utilise plus le cycle naturel de la matière organique. Or dans un esprit d'efficacité globale et d'économie circulaire, il est logique que la valorisation des eaux usées complète les missions initiales de l'assainissement.

« *Que la boucle soit bouclée* »

En trois décennies, l'assainissement collectif a fait d'énormes progrès pour récupérer les nutriments et l'énergie contenus dans la matière organique des eaux usées grâce au compostage et la production de biogaz, par exemple. Mais ces techniques sont marginales et l'assainissement collectif a ses limites, notamment sa

capacité. Il semble pertinent qu'un assainissement décentralisé prenne le relais ne serait-ce que pour éviter les coûts exorbitants qu'impliquerait le changement des équipements existants pour suivre l'extension urbaine.

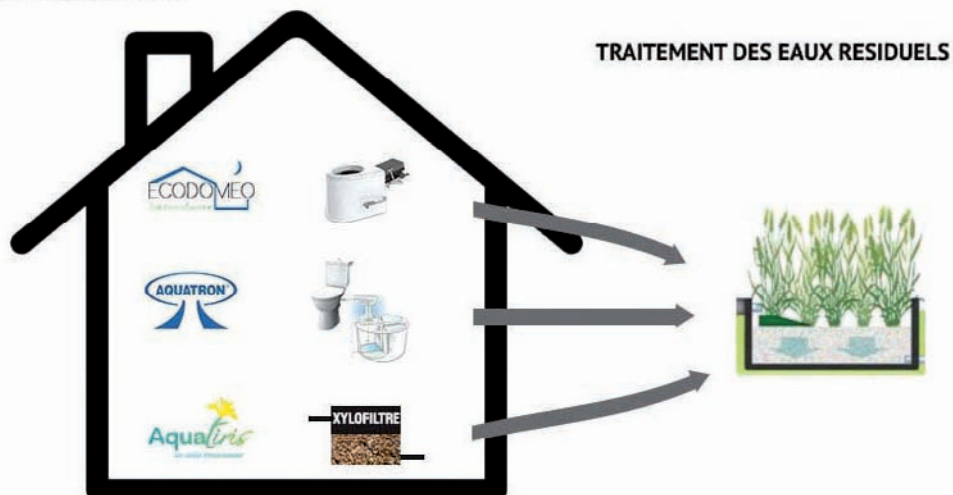
Ce sont donc des changements de paradigmes qu'il faut entreprendre. Préférer décentraliser l'assainissement et chercher à valoriser avant de traiter. C'est ce que propose de faire « **l'assainissement à la source** ».

Historiquement, Friedensreich Hundertwasser, architecte avant-gardiste des années 70, accordait une place centrale aux toilettes à compost dans ses bâtiments. Son univers jubilatoire et truculent s'inscrit déjà dans l'esprit de circularité d'aujourd'hui.

En France le réseau de l'assainissement écologique (RAE) regroupe les acteurs de l'assainissement à la source et réalise un formidable travail de défrichage sur le sujet depuis plus de 10 ans. Ailleurs, des expérimentations, à différentes échelles, ont également été menées. Aujourd'hui beaucoup d'acteurs en France s'accordent sur l'intérêt de l'assainissement à la source. Une nouvelle perspective s'ouvre afin qu'une véritable expertise française se développe et rayonne. Gageons que les rencontres des acteurs de l'assainissement non collectif à Dijon les 17 et 18 octobre 2019 en soient le promoteur.

Sebastien et Martin d'Aquatiris

SÉPARATION A LA SOURCE



7 Rue des Artisans
35310 Bréal-sous-Montfort
02.99.54.56.21

13 rue de la Mossig
67300 Schiltigheim
03 88 12 34 87 / 06 73 73 09 91

www.aquatiris.fr

Aquatiris
Les Jardins d'Assainissement